



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Transport de marchandises

Question écrite n° 7708

Texte de la question

M. Jean Marsaudon attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur l'urgence de la concrétisation du projet de la SNCF concernant le fret à grande vitesse ou TGV Fret. En effet, il s'agit d'un marché qui concerne essentiellement les produits à haute valeur ajoutée et qui permettrait au rail de concurrencer l'avion sur de petites distances en offrant des prix de revient nettement inférieurs. Depuis longtemps la SNCF met à l'étude ce projet et il serait utile à la représentation nationale de savoir quand il pourra être concrétisé.

Texte de la réponse

Le projet de fret à grande vitesse est étudié par la SNCF. Sa réalisation suppose l'existence d'un véritable réseau à grande vitesse compétitif par rapport au transport aérien et complémentaire de celui-ci. Ce réseau de lignes à grande vitesse ne se réalisera que progressivement. Ce projet suppose également un matériel adapté. Le coût de développement d'un TGV Fret est élevé. Pour que ce coût soit rapidement amorti, il serait nécessaire de produire une dizaine de rames, ce qui implique un marché important. L'exemple du TGV Postal est à cet égard instructif. À l'heure actuelle, il fonctionne sur la relation Paris-Lyon avec deux allers et retours quotidiens et, à chaque voyage, son chargement est de 70 tonnes en moyenne (courrier, colissimo, chronopost, presse), mais ne peut être mis en œuvre entre Paris et Bordeaux du fait de la faiblesse du marché. Des études de potentiel seront donc nécessaires avant de déboucher sur des études de matériel. Le délai estimé entre le début de celles-ci et la réalisation du TGV Fret est de cinq à six ans.

Données clés

Auteur : [M. Marsaudon Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7708

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3883

Réponse publiée le : 14 mars 1994, page 1286